



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Lettre-adressee-a-M-le-premier>

Lettre adressée à M. le premier Ministre

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1935 à 1968 - Année 1968 - N° 652 - octobre 1968 -

Date de mise en ligne : lundi 23 octobre 2006

Date de parution : octobre 1968

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Nous publions, in-extenso, la lettre adressée à M. le premier Ministre, par notre adhérent, M. le général Robert Lasserre, ancien chef d'Etat- major des Forces Aériennes Françaises Libres :

Monsieur Couve de Murville, Premier Ministre,
Hôtel Matignon,
Paris (7e).

Monsieur le Premier ministre,

Les manifestations de protestations contre la mévente des pêches, des poires et des pommes qui viennent d'avoir lieu dans le Sud-Est m'incitent à vous transmettre la copie d'une partie de la lettre que j'avais adressée à M. Georges Pompidou à la veille des élections.

Ces manifestations survenant après tant d'autres qui eurent comme théâtres d'opérations sous les régions du Midi au Nord de la France, me paraissent démontrer une fois de plus qu'il est vain de persévérer dans l'expérimentation de solutions qui ne visent jamais qu'à maîtriser cette « CATASTROPHIQUE » abondance, comme le déclarais froidement déjà, sous la Troisième République, M. le ministre de l'Agriculture nommé Ricard.

Toutes les mesures prises dans ce sens depuis cette époque se sont, en effet, révélées désastreuses à la fois pour les producteurs, les contribuables et les CONSOMMATEURS PAUVRES sursous, qui commencent à se mettre en colère parce qu'ils ont enfin compris que L'ABONDANCE N'EST UNE CATASTROPHE QUE POUR CEUX AUXQUELS LA « RARETE » PROFITE !

Au spectacle des pêches qui pourrissent ils estiment, ici en Gascogne, que cette abondance peut et DOIT devenir sans tarder une BIENFAISANTE abondance pour la SATISFACTION DE LEURS BESOINS que notre actuelle économie PERVERTIE, si justement condamnée par le général de Gaulle, néglige par trop, en ne recherchant que le PROFIT. Sans être des économistes distingués, ces Gascons ne manquent pas de bon sens en pensant que c'est bien cela avant tout qu'une économie naturelle et harmonieuse devrait avoir pour principal objectif.

Certes, on parle beaucoup de la « SOCIETE DE CONSOMMATION », mais il faut bien reconnaître que c'est une appellation abusive, parce que, dans notre système capitaliste dénoncé courageusement par le général de Gaulle, il est bien clair que NE CONSOMME PAS QUI VEUT.

Si l'on en juge d'après P.M. de la Gorce, dans son beau livre « La France pauvre » près d'un quart des Français n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour leur permettre une réelle « PARTICIPATION » à l'abondance de tous les produits agricoles et industriels qui s'offrent à leurs yeux sur les marchés, dans les magasins et sur les trottoirs, sans pour cela se trouver à portée de leur porte-monnaie.

Pour toutes ces raisons, je me sens tenu d'attirer respectueusement votre attention sur l'intérêt que pourrais présenter l'examen d'une certaine SOLUTION D'ENSEMBLE, propre me semble-t-il, à résoudre harmonieusement le PROBLEME GENERAL que pose depuis si longtemps à l'Agriculture comme à l'Industrie françaises, l'entrée de notre pays dans « L'ERE DE L'ABONDANCE », selon la déclaration faite à la R.T.F., le 29 novembre 1961 par un homme qui ne passe pas pour un utopiste, M. Louis Armand de l'Académie française.

Lettre adressée à M. le premier Ministre

Il s'agit de la conception que M. Jacques Duboin qui fut sous-secrétaire d'Etat aux Finances sous la IIIe République, a développée depuis 1932, après avoir créé le « MOUVEMENT FRANÇAIS POUR L'ABONDANCE » et son journal « La Grande Relève des Hommes par la Machine ».

A l'exposé de sa thèse, il a consacré une quinzaine de livres ou de brochures ainsi que de nombreux articles dont beaucoup restent encore aujourd'hui d'actualité.

Je m'abstiendrai à son sujet de longs développements, me bornant à vous signaler :

- d'une part, qu'elle reçut l'accueil le plus favorable et même l'appui de personnalités telles que Einstein, Bergson, Albert Bayet, et Georges Duhamel et qu'il y a quelques années deux professeurs de Faculté l'ont jugée digne de lui consacrer plusieurs pages dans le TRAITE DE PHILOSOPHIE qu'ils ont publié en collaboration.

- d'autre part, que J. Duboin a prouvé qu'il n'était pas cet utopiste que d'aucuns ont prétendu puisqu'il s'est révélé jadis un véritable précurseur dans le domaine de l'organisation de l'armée, comme le « Journal officiel » en fournit le témoignage, en défendant devant une Chambre des Députés hostile une proposition tendant à la création d'un « CORPS DE CHARS BLINDES ». A l'occasion d'interruptions véhémentes, le Rapporteur du projet de loi en discussion, le colonel Fabry déclarait « Jacques Duboin peut apparaître ici, peut-être comme un PRECURSEUR, mais ce sera le seul reproche qu'on pourra lui faire : IL VA BEAUCOUP TROP VITE ». C'était en l'an 1922 (MIL NEUF CENT VINGT DEUX). (J.O. du 15 mars 1922).

En matière de politique économique aussi, J. Duboin apparaît déjà comme un précurseur, si j'en crois F. H. de Virveu qui écrit dans le journal « SUD-OUEST » le 7 août courant :

« 1° L'IDEE D'UN SALAIRE GARANTI », d'une sorte de S.M.I.G. versé directement par l'ETAT aux PETITS PAYSANS fait son chemin ».

« 2° C'est la grande REVENDICATION actuelle des organisations syndicales agricoles, le SLOGAN qui, à l'automne, fleurira sur les pancartes des manifestants. »

N'est-ce pas là précisément ce que propose J. Duboin depuis 1932, sous le nom exact de « REVENU SOCIAL », comme principe de base de son « ECONOMIE DES BESOINS » dite encore Economie distributive de l'Abondance ?

Lorsque votre ministre des Affaires culturelles, M. André Malraux, au lieu de réclamer démagogiquement comme tant d'autres un PLEIN EMPLOI que le progrès tend précisément à supprimer, disait honnêtement le 21 juin à Radio-Europe N°1, que « NOUS DEVONS RENCONTRER LE CHOMAGE A CAUSE DU MACHINISME », il rejoignait le précurseur J. Duboin. Mais ce dernier a proposé un remède qui remplacerait l'aumône qu'est l'allocation de chômage et pourrait être donné aussi à d'autres catégories de Français pour rétablir leur pouvoir d'achat : ce « REVENU SOCIAL », considéré comme leur PART D'USUFRUIT dans l'immense patrimoine accumulé par les innombrables générations dont ils sont les héritiers.

Lorsque votre ministre d'Etat, M. J.M. Jeanneney déclarait en septembre 1967 devant la Commission des Finances de l'Assemblée nationale : « IL FAUDRA PEUT-ETRE, UN JOUR, SERVIR UNE RETRAITE A TOUS LES FRANÇAIS », il se rapprochait aussi du Revenu Social de J. Duboin dont il fut cependant assez éloigné du temps qu'il était doyen de la Faculté de Droit de Grenoble.

Si j'ajoute que M. Jeanneney avait complété sa phrase rapportée ci-dessus par cette autre empruntée au

Lettre adressée à M. le premier Ministre

communiste Gracchus Babeuf : « A CHACUN SELON SES BESOINS » je serais tenté de le considérer comme un adepte de l'Economie des Besoins et cela me semblerait de bon augure étant donné le rôle qui lui est dévolu dans la préparation -des mesures destinées à réaliser la grande mutation de l'Economie française promise par le général de Gaulle.

A propos de Revenu Social, je ne peux m'empêcher de penser que si les ETUDIANTS en avaient été bénéficiaires avant mai dernier et si on les avait assurés que cette mesure constituait l'amorce de la « mutation » réclamée par eux, de notre société, il est fort probable qu'ils ne se seraient pas laissés entraîner par les « enragés » et qu'ils seraient plutôt allés cueillir du muguet.

Les considérations qui précèdent me conduisent, Monsieur le Premier ministre, à vous soumettre la proposition suivante :

Considérant que depuis que nous sommes entrés dans l'ère de l'abondance, il ne paraît pas que les services du Ministère de l'Economie et des Finances aient jamais songé à entreprendre une étude de l'ensemble de l'oeuvre de Jacques Duboin en vue d'en apprécier les possibilités d'application pratique en dehors de tout parti pris d'école, je me permets, Monsieur le Premier ministre, de vous demander, à la veille de l'élaboration d'une nouvelle politique agricole, si vous n'estimeriez pas le moment venu de prescrire, à l'échelon gouvernemental, une telle étude.

Je tiens à préciser en terminant que ce n'est nullement une ardeur de néophyte qui m'a poussé à m'adresser aux plus hautes autorités de l'Etat pour tenter de leur faire partager ma conviction, puisque c'est pendant la dernière guerre que le hasard m'a fait prendre connaissance des thèses de J. Duboin et que je n'ai cessé depuis lors de les défendre autour de moi.

Je crois même me rappeler en avoir entretenu vers 1953 votre Conseiller technique, M. Bertrand Labrusse, que j'avais en grande estime, à l'époque où il était à l'Ecole nationale d'Administration, et alors que je préparais moi-même, en compagnie de sa fiancée, le diplôme de psychologie à la Sorbonne. Je vous prie d'agréer, etc...

Signé : LASSERRE

Post-scriptum :

Des lettres analogues avaient été adressées d'abord au chef de l'Etat, puis aux membres du gouvernement, de sorte que, grâce à l'initiative du général R. Lasserre, l'Economie Distributive n'est plus ignorée du pouvoir. Tous nos camarades applaudissent l'intervention du général R. Lasserre et lui en sont très reconnaissants.

J. D.